

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PRESENTEE PAR

Monsieur ou Madame	
Adresse	

L'autorisation d'occupation du domaine public est soumise au paiement d'une redevance selon les tarifs ci-dessous votés par le Conseil Municipal :

- occupation du domaine public gratuite pour les entreprises qui travaillent pour le compte de la Commune.

Désignation des objets imposés	Mode de mesurage	Tarif
Appareil distributeur de friandises et boissons	Droit fixe annuel	300 €
Emplacement réservé aux véhicules de transport de fonds	Droit fixe annuel	300 €
Occupation du domaine public avec ancrage au sol	Droit fixe annuel au m ²	25 €
Terrasses ouvertes, étalages divers de plus de 1 m ² , expo-vente	Droit fixe annuel au m ²	5 €
Terrasses fermées ou délimitées par des balustres et terrasses occupées par un commerce annexe	Droit fixe annuel au m ²	10 €
Emplacement pour commerce ambulancier ou marché	Droit fixe annuel le mètre linéaire (véhicule ou étal)	3 €
Emplacement pour vente de sapins ou autres, fête foraine (boutiques, manèges), cirque	Mètre linéaire par semaine	1 € + 2 € de forfait pour branchement électrique
Braderie, brocante, vide-grenier à but lucratif	Mètre linéaire par jour.	1 € le mètre linéaire
Bourses aux jouets, aux vêtements, aux plantes, brocante, vide-grenier organisés par les associations à but non lucratif		Gratuit.
Création ou agrandissement d'un bateau devant porte de garage	Le mètre linéaire (versement unique)	10 €
Tranchée pour raccordement à l'égout	Le mètre linéaire (versement unique)	5 €
Palissade de chantier en saillie sur le domaine public (à l'exclusion de toute publicité)	Le mètre linéaire par mois, facturable prorata temporis à partir de 5 €.	3 €
Dépôt de matériaux, terre, benne, baraque de chantier, non compris dans l'enceinte d'une barrière provisoire	Le mètre carré par mois, facturable prorata temporis à partir de 5 €.	5 €
Echafaudage fixe ou mobile	Le mètre carré par mois, facturable prorata temporis à partir de 5 €.	5 €
Case de stationnement	L'unité par jour, sans prorata temporis	4 €
Occupation du domaine public pour travaux consécutifs à un sinistre	Droit fixe annuel, facturable prorata temporis à partir de 5 €.	150 €

Chèque de caution pour le prêt de panneau de stationnement		175 €/panneau
--	--	---------------

		Date de la demande	
Demandeur			
Nom Prénom			Monsieur le Maire
Adresse			5 rue Victor Hugo
Ville			57240 - NILVANGE
N° de téléphone			03.82.86.40.30
N° de fax			03.82.85.24.40
e-mail			contact@mairie-nilvange.fr
Responsable de chantier			
N° portable			

Objet : Demande d'autorisation d'occupation du domaine public.

Monsieur le Maire,

Je sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public communal :

Trottoir	<input type="text"/>	Nombre de cases	<input type="text"/>
Chaussée	<input type="text"/>	Nombre de véhicules	<input type="text"/>
Case de stationnement	<input type="text"/>	Immatriculation ou caractéristiques des véhicules	<input type="text"/>

Motif de l'occupation	<input type="checkbox"/>	Clôture de chantier	
	<input type="checkbox"/>	Pose d'un échafaudage	
	<input type="checkbox"/>	Dépose d'une benne à gravats	
	<input type="checkbox"/>	Déménagement	
	<input type="checkbox"/>	Stockage de matériaux (préciser)	<input type="text"/>
	<input type="checkbox"/>	Divers	<input type="text"/>

Si travaux		
Description exacte des travaux	<input type="text"/>	
Travaux exécutés pour le compte de	Nom :	<input type="text"/>
	Adresse :	<input type="text"/>

Ces travaux ont fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme	N° :	<input type="text"/>
	En date du :	<input type="text"/>

Lieu des travaux	N°	<input type="text"/>
	Rue :	<input type="text"/>
Date d'intervention	Début	<input type="text"/>
	Fin	<input type="text"/>

Cette demande doit parvenir en mairie au moins huit jours ouvrables avant le début des travaux.

Signature :	<input type="text"/>
-------------	----------------------

Objet : Demande de mise à disposition de matériel de signalisation de voirie à l'occasion d'une occupation du domaine public (hors entreprises).

Monsieur le Maire,

Je sollicite la mise à disposition du matériel suivant pour la durée de l'occupation du domaine public mentionnée en page 2 du présent document.

Matériel	Nombre
Cônes	
Barrières de voirie	
Panneaux travaux	
Rétrécissement de chaussée	
Stationnement interdit	
Autres	

Signature :

Reçu par le centre technique le :	
Signature du technicien :	
Retour au centre technique prévu pour le :	
Signature de l'agent ayant réceptionné le matériel :	

Note importante : La Commune n'est nullement tenue de mettre son matériel à disposition. Elle le fait gracieusement dans la limite de ses propres besoins.